

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 6 décembre 2021

**N° CP-2021-12-8-7**

**N° applicatif 2665**

### **8<sup>ème</sup> Commission**

Commission Efficacité et sobriété financière

#### **Service instructeur**

Service budget et dette

#### **Service consulté**

### **PROPOSITIONS DE GARANTIES D'EMPRUNTS - ORGANISMES DE CONSTRUCTION - NÉOLIA ET D'APPROBATION DES TERMES DU PROJET DE CONVENTION DE GARANTIE D'EMPRUNT À CONCLURE**

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider d'accorder une garantie d'emprunt pour un prêt d'un montant total de 2 583 298 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par la SA d'HLM Néolia pour l'opération d'acquisition de logements situés Rue Albert Schweitzer à Marckolsheim et d'approuver les termes du projet de convention à conclure pour la mise en œuvre de cette décision.

Lors de sa séance du 8 novembre 2005, le Conseil Général du Bas-Rhin a décidé de la mise en place d'un dispositif de garantie à 100% pour les prêts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue de la réalisation et de la réhabilitation de logements sociaux dès lors que l'organisme concerné a conclu un contrat d'objectifs avec le Département, sous réserve que ce contrat d'objectifs ait prévu cette clause de garantie à 100%.

La présente demande de garantie est présentée dans le cadre de la convention d'objectifs conclue entre le Département du Bas-Rhin et la SA d'HLM Néolia pour la mise en œuvre de la Politique Départementale de l'Habitat 2018 - 2020. La convention d'objectif a été conclue le 8 octobre 2018 pour une durée de 3 ans.

La SA d'HLM Néolia sollicite la garantie d'emprunt, à hauteur de 100%, pour un emprunt d'un montant de 2 583 298 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et constitué de cinq Lignes du Prêt PLAI et PLAI foncier (prêt locatif aidé d'intégration) de 564 280 € et de 422 151 €, PLUS et PLUS foncier (prêt locatif à usage social) de 851 667€ et de 600 200 € et PHB (prêt de haut de bilan bonifié) de 145 000 €. Cet emprunt est destiné à financer l'opération d'acquisition en vente en état futur d'achèvement (VEFA) de 29 logements situés Rue Albert Schweitzer à Marckolsheim.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder la garantie d'emprunt de la collectivité à la SA d'HLM Néolia à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2 583 298 € destiné à financer l'opération d'acquisition en vente en état futur d'achèvement (VEFA) de 29 logements situés Rue Albert Schweitzer à Marckolsheim et souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- d'approuver les termes du projet de convention joint en annexe et de m'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ainsi que tout avenant intervenant par la suite et portant exclusivement sur une diminution des taux d'intérêt ;
- de m'autoriser par ailleurs à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY